

## Coordonnées des moniteurs (trices) et aides

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

NPA, Ville : .....

Téléphone : ..... Natel : .....

E-mail : .....

Date de naissance : .....

No. AVS : 756.....

Coordonnées financières .....

IBAN : .....

Formation (J&S ou autres) : .....

Formation Plusport : .....

Veillez joindre à ce document :

- vos copies de brevets, certificats, JS, brevet de sauvetage, attestation BLS/AED etc.

C'est sur la base de ces documents que votre niveau d'honoraire sera établi.

**Discipline sportive :** .....

Les cotisations à l'AVS/AI/APG/AC sont déduites du salaire applicable, à moins que l'employé ait renoncé à leur prélèvement pour les salaires inférieurs à CHF 2'300.- /an, conformément à l'art. 5 al. 5 AVS.



Veillez cocher si vous renoncez au prélèvement des charges sociales ci-dessous

Suivre les infos ASFP via QR Code



Signature :

Date :